



*Signataire : Christo Ivanov*

*Date de dépôt : 4 juin 2026*

## **Question écrite urgente**

### **Coûts supplémentaires pour Genève suite au désengagement de la Confédération dans la prise en charge des ex-titulaires ukrainiens du permis S**

A l'heure actuelle, 73 000 Ukrainiens bénéficiant du statut de protection S vivent en Suisse. La grande majorité d'entre eux perçoivent l'aide sociale. Cela a coûté à la Confédération environ 5 milliards de francs entre 2022 et fin 2025. Actuellement, les coûts liés à l'Ukraine s'élèvent à environ 1,6 milliard de francs par an.

Après 5 ans, les contributions fédérales aux cantons arrivent à leur terme. Les cantons et les communes suisses (là où ces dernières sont chargées de l'aide sociale) risquent un double « choc des coûts » (Blick, 18.05.2026). Environ 50 000 Ukrainiens bénéficiant du statut de protection recevront automatiquement un permis de séjour et donc autant d'aide sociale que les Suisses. Dans le même temps, la Confédération se retire du financement.

D'après le rapport annuel 2025 de l'Hospice général, le canton de Genève a accueilli 6622 personnes en provenance d'Ukraine (titulaires du permis S) sur la période, pour 4263 sorties. Au total, 3957 bénéficiaires ukrainiens étaient encore pris en charge par l'institution à fin décembre. Dans le canton de Vaud, les coûts de la prise en charge de ces nouveaux titulaires d'un permis B sont estimés à 100 millions de francs.

Dans un contexte de hausse continue des dépenses d'aide sociale, les montants alloués à la délivrance des prestations financières ne cessent d'augmenter. En trois ans, le nombre de recours à l'aide sociale a progressé de près de 40% à Genève, ce qui suscite de vives inquiétudes.

Ma question est la suivante :

***Quelle dépense annuelle supplémentaire pour Genève représentera la prise en charge des anciens titulaires ukrainiens d'un permis S, suite au désengagement de la Confédération ?***

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat de ses réponses.